

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉTUDES ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE:—ACTES OFFICIELS: Nomination de commissaires d'écoles, etc.—**PÉDAGOGIE:** Des modes et des procédés—Lecture et récitation—La première lettre de bébé—Kindergarten—La salle d'asile des Sœurs de la Charité—Les travaux du ménage—Bureau des examinateurs de Montréal—Séance du 13 novembre dernier.—Hygiène.—**DIVERS:** Nos gouverneurs.—Nécrologie.—Pensées—Annonces.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

DU MODE

(Suite)

Qu'entend-on par mode ?

On entend par mode la manière d'organiser et de diriger la marche générale d'une école, selon que le maître veut transmettre directement ou indirectement les leçons aux élèves.

Combien y a-t-il de modes ?

Il y a quatre modes : le mode individuel, le mode simultané, le mode mutuel et le mode mixte ou simultané mutuel, qui n'est autre chose que la combinaison des deux derniers.

MODE INDIVIDUEL

En quoi consiste le mode individuel ?

Le mode individuel consiste à donner l'instruction à chaque élève séparément. Ce mode, si toutefois on peut donner ce nom à la vieille routine abrutissante qui était la seule suivie autrefois, est maintenant disparu depuis longtemps.

Montrez les qualités et les défauts de ce mode.

Ce mode, si défectueux qu'il soit, offre dans quelques cas des avantages.

1. Le maître se trouvant en communication constante et directe avec son élève peut mieux connaître sa force intellectuelle et

Actes officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 2 janvier courant, (1889), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Comté de Laval, Sainte Dorothée No. 2.—MM. François Corbeil, Isaïe Montreuil, Paul Laurin, Napoléon Hotte et François Charbonneau, municipalité nouvelle.

Comté de Soulanges, Saint Téléphore de Mont-Joy.—M. Fabien Marleau, en remplacement de M. David Ladouccur, qui a quitté la municipalité.

Syndics d'écoles.

Comté de Montcalm, Saint Patrice de Rawdon.—M. D. A. Burns, en remplacement de M. George Smiley, décédé.

mieux proportionner son enseignement à sa capacité.

2. On peut l'employer avantageusement envers un élève en retard sur ses condisciples pour l'amener à leur niveau.

En voici maintenant les désavantages :

1. L'enfant instruit de cette manière est privé de tout élément d'émulation, parce qu'il ne peut comparer ses progrès avec ceux de ses condisciples.

2. Il occasionne une perte de temps considérable. Supposons, par exemple, une école de quarante élèves et que la durée de la classe soit de six heures par jour, ou 360 minutes, si le temps est équitablement distribué, chaque élève recevra du maître une leçon de neuf minutes et sera ensuite inactif le reste de la journée, ou plutôt il fera le tapage.

3. Il engendre l'indiscipline et le désordre dans une école.

4. Il est une source de misères et de découragements pour le maître.

MODE SIMULTANÉ

Qu'est-ce que le mode simultané ?

Le mode simultané consiste à donner la même leçon à plusieurs élèves à la fois, comme s'il ne s'agissait que d'un seul. Pour l'employer avec avantage, il faut classer ensemble les élèves de même capacité, afin que tous puissent profiter des leçons. Il faut de plus qu'ils aient tous les mêmes livres, les mêmes cahiers et le même matériel scolaire.

C'est celui dont on se sert dans les collèges, les couvents, les académies et les écoles normales.

MODE MUTUEL

Qu'est-ce que le mode mutuel ?

Le mode mutuel consiste dans l'emploi des élèves avancés, appelés moniteurs, pour enseigner aux autres. C'est le genre d'enseignement dont se sert l'instituteur quand les élèves sont trop nombreux pour qu'il puisse leur donner lui-même les leçons. Alors, il les divise en groupes de dix ou douze et met à la tête de chacun un moniteur,

ce qui permet à la fois de faire autant de leçons qu'il y a de groupes. Le rôle du maître dans ce cas consiste à tout régler et à diriger l'ensemble des opérations. Il doit de plus donner lui-même avant ou après la classe, des leçons aux moniteurs, pour les instruire et les mettre en état de bien remplir leur devoir. Ce mode exige une surveillance active de la part du maître, pour prévenir les désordres qui pourraient se glisser dans des classes confiées à des enfants. Il faut que tous, moniteurs comme élèves, soient tenus en éveil et sachent que l'œil vigilant du maître ne les laisse pas un seul instant.

Ce mode a rendu autrefois de très grands services à l'enseignement alors que les bons maîtres étaient rares et les écoles encombrées. Malgré son efficacité, il est cependant sujet à de graves inconvénients.

D'abord, il est en opposition avec ces deux aphorismes pédagogiques : 1. " La meilleure organisation scolaire est celle où le maître est le plus souvent et le plus longtemps possible en rapport direct avec ses élèves. "

2. " Il faut que le professeur professe. "

De plus, il est certaines branches qu'il serait impossible de faire enseigner par des moniteurs, comme par exemple, l'histoire, la religion, etc. Pour obvier aux inconvénients que présentent les deux modes simultané et mutuel, on les a combinés pour former le

MODE MIXTE

En quoi consiste le mode mixte ?

En combinant le mode simultané et le mode mutuel, on a formé le mode mixte ou simultané-mutuel. Bien qu'on n'ait point tracé de règles fixes pour ce dernier mode, on s'est efforcé de concilier les avantages et d'atténuer les défauts de chacun d'eux. 1. En conservant dans l'organisation de l'école les rapports utiles d'élèves à moniteur ; 2. En admettant beaucoup plus l'action directe du maître sur chaque enfant. Ce mode peut être employé avec beaucoup d'efficacité dans toutes les écoles à un seul maître ou à

une seule institutrice. Mais il faut y mettre de la prudence et du discernement pour arranger les choses de manière à se mettre à l'abri de la critique des parents dont plusieurs ne veulent pas que leurs enfants agissent comme moniteurs, et d'autres qui s'opposent à ce que leurs enfants reçoivent des leçons données par des enfants.

Que doit faire l'instituteur pour éviter ces inconvénients ?

Il doit faire tout en son pouvoir pour effacer aux yeux des enfants et par suite à ceux des parents l'action des moniteurs. Prenons, par exemple, une leçon d'arithmétique d'une heure, et supposons que les élèves soient divisés en quatre groupes de capacités différentes. Il donnera un quart d'heure au premier groupe, tandis que les trois autres seront sous la conduite de moniteurs. Le premier quart d'heure écoulé, il mettra un moniteur à sa place pour faire faire des problèmes qu'il aura préparé d'avance et passera au second groupe, et ainsi de suite jusqu'au dernier, tout en exerçant une surveillance active et rigoureuse sur toutes les classes. De cette manière les parents ne pourront pas dire que leurs enfants sont instruits par d'autres enfants, puisque tous auront eu une part égale du temps du maître. Il pourra procéder de la même manière pour les dictées, les leçons de grammaire, etc.

Pour certaines branches, telles que, par exemple, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, la géographie, la lecture, etc., il pourra tirer un excellent parti du mode simultané pur, en donnant oralement à tous les élèves la même leçon à la fois ; mais dans ce cas, il aura soin de mettre ses expressions à la portée des plus petits, afin qu'il puissent le comprendre et s'intéresser à ses récits. Lorsque ces leçons sont bien faites, ce sont celles qui portent le plus de fruit et pendant lesquelles on obtient le plus grand silence et la plus sérieuse attention.

Comment le maître procédera-t-il pour donner simultanément une leçon de lecture au point de vue grammatical ?

Il choisira un chapitre à la portée de tous ceux qui savent lire, et en fera lire quelques phrases, il fera ensuite chercher par les élèves du dernier groupe, tous les noms qui s'y trouvent, et leur en fera donner le genre et le nombre, en provoquant les réponses par des questions appropriées à leur capacité. Chaque réponse devra renfermer la règle de grammaire appliquée.

Par le groupe suivant, il fera chercher les adjectifs et formuler les règles qui les régissent, par un autre groupe, les pronoms et les verbes, etc. Quant aux rapports grammaticaux des mots entre eux, il les fera donner par les élèves les plus avancés. Il donnera aussi la signification des mots, le sens des phrases, et fera former des familles de mots au moyen de préfixes et de suffixes. Comme ces exercices demandent beaucoup de temps, on ne devra en donner qu'un couple par semaine.

PROCÉDÉS

Qu'appelle-t-on procédés ?

Par procédés on entend les moyens que l'on prend pour appliquer une méthode ou un mode. Certains de ces moyens sont accessoires, souvent mécaniques. On peut quelquefois les supprimer ou les remplacer par d'autres sans que pour cela la méthode ou le mode en soit changé. Soit, par exemple, dans une méthode d'écriture, où un ordre méthodique et raisonné a été observé pour donner d'abord à l'élève les éléments les plus simples et les plus rapides à tracer, et que les difficultés aient été réservées pour plus tard, quand la main sera un peu formée, on peut employer plus ou moins le calque dans ses différents genres, ou des transparents plus ou moins compliqués ; dans une méthode de lecture, on peut employer des images accompagnant les lettres, des casiers typographiques, etc., en arithmétique, le boulier-compteur, des fèves, des pois, des traits ou des points sur le tableau, ou tout autre objet sensible, etc.

RÉSUMÉ

1. Une méthode est l'ordre à suivre pour transmettre à des élèves une vérité quelconque ou une branche d'instruction.

2. Un mode est la manière d'organiser et de diriger la marche générale d'une école.

3. Les procédés sont les moyens que l'on prend pour appliquer une méthode ou un mode.

LECTURE ET RÉCITATION

LA PREMIÈRE LETTRE DE BÉBÉ

Il y a quelque temps, les déchiffreurs de la poste centrale (par déchiffreurs on entend des employés spéciaux, exercés, dont l'occupation est de déchiffrer les adresses illisibles, d'expliquer, en langage clair, les rébus que quantité de gens, soit par ignorance, soit par inaptitude calligraphique, griffonnent quotidiennement, en guise de suscription), les déchiffreurs de la poste centrale, à Paris, trouvaient dans le monceau de lettres mises au rebut par les manipulateurs un pli étrange couvert de caractères informes, écrasés et tremblés, pareils à des exercices d'écolier du premier âge.

Après avoir regardé ce pli, le principal déchiffreur, un grand sec à cheveux blancs, à l'œil vif, transcrivit, sur un bout de papier, l'adresse qu'aucun employé n'avait pu lire.

Cette adresse, en jambages bizarres, se composait de ces mots incompréhensibles, ou du moins jugés tels à la première vue : " Al lan fangai zuz osielle. "

Le déchiffreur étudia pendant un instant ces fragments, puis son regard s'illumina, sa bouche dessina un sourire, et il écrivit sur le verso de l'enveloppe la traduction suivante : " A l'enfant Jésus au ciel. "

Et, comme un homme habitué à semblable aventure, il fit passer le pli, ainsi ratifié, au bureau des rebuts définitifs, bureau où vont s'entasser, pêle-mêle, les lettres jetées à la boîte sans adresses ou avec des adresses

incomplètes, ou avec des adresses illisibles, et celles dont les destinataires sont inconnues.

Près de trois millions de lettres tombent annuellement dans ce bureau où elles sont ouvertes pour savoir si elles ne contiennent pas des valeurs ou des indices qui permettent de les faire parvenir à destination, ou de les renvoyer à l'expéditeur. Généralement, la moitié des lettres portées au bureau des rebuts définitifs est sauvée par ce triultisme.

La lettre céleste fut ouverte; elle contenait une dizaine de lignes de la même écriture que la suscription, et tout aussi hiéroglyphiques, plus deux timbres-poste de vingt-cinq centimes. Elle était affranchie avec deux timbres, également de vingt-cinq centimes.

Quelques secondes encore et elle allait disparaître dans le trou où s'engouffrent les lettres destinées à être anéanties, réduites en pâte, quand l'employé qui l'examinait parvint à y lire ceci : " Henri Aubertier, rue Royer-Collard, 12. " Alors au lieu de la jeter dans l'abîme, où l'aurait broyée le pilon, il la mit de côté pour être renvoyée à l'expéditeur.

Le surlendemain, l'orage grondait au numéro 12 de la rue Royer-Collard, chez un des locataires, M. Aubertier.

Le petit Henri, le fils de la maison, un joli bambin de quatre ans et demi, aux joues rondes et roses, aux grands yeux, subissait, de la part de son père et de sa mère, un interrogatoire en règle.

— Où as-tu mis tes vingt sous ? demandait la mère.

— Je ne sais pas, répondait l'enfant en faisant la moue.

— Comment ! tu ne sais pas ? exclamait le père en prenant un air sévère.

— Les as-tu dépensés chez le pâtissier ? reprenait la mère.

— Non.

— Les as-tu perdus ?

— Non.

— Qu'en as-tu fait enfin ?

— Je ne sais pas.

La mère s'impatienta et le petit commença à pleurer.

A ce moment la femme de ménage entra et tendit une lettre au père.

—Vous ne savez pas, lui demanda celui-ci, ce que Henri a fait des vingt sous que je lui ai donnés, il y a trois jours, en récompense de sa bonne conduite à l'école ?

—Non, Monsieur, fit la femme de ménage, mais la concierge le sait peut-être, car depuis hier Henri lui a demandé dix fois si elle n'avait pas reçu de lettres pour lui.

“ Qui signifie ?... ” dirent simultanément le père et la mère en se regardant étonnés, puis en regardant leur héritier qui baissa la tête en rougissant.

Le père examina alors le pli qu'il tenait à la main, et qui portait cette mention : “ Renvoyée à l'expéditeur. ” le tourna, le retourna et l'ouvrit.

—Tiens ! s'écria-t-il, ébahi, l'écriture de Henri.

—De Henri ! répéta la mère en se rapprochant.

Henri devint rouge comme une tomate.

Le père, familier avec les hiéroglyphes de son fils, lut ce qui suit : “ Petit Jésus, j'ai été bien sage, n'oublie pas de m'envoyer à Noël, et même avant, un beau cadeau. Je t'aimerai de tout mon cœur. Réponse payée. Mon adresse : rue Royer-Collard, 12, poste restante chez la concierge. Henri Aubertier. ”

Un éclat de rire, qui remplit le bambin d'une atroce confusion, suivit cette lecture.

La disparition des vingt sous s'expliquait.

Chaque soir, avant de lui faire faire sa prière, la mère disait à son fils : “ Sois sage, sois bon, travaille bien à l'école, et le petit Jésus, au ciel, te récompensera et il t'enverra à Noël, peut-être même avant, qui sait ? un beau cadeau que tu trouveras un matin dans la cheminée. ” Henri avait été sage, on l'avait reconnu lors de la distribution des prix ; son père l'avait déclaré en lui donnant vingt sous pour sa bourse ; mais Henri tenait à ce que le petit Jésus, qui devait lui envoyer un beau cadeau avant

Noël peut-être, ne l'ignorât pas, et, désireux de le lui faire savoir vite, il le lui avait écrit. C'était simple. Pour que son épître parvînt sûrement, il l'avait affranchie doublement, ayant entendu dire à son père que les lettres non affranchies étaient refusées. De plus, il y avait joint des timbres pour la réponse. Cela accompli en secret, avec mille précautions, il avait jeté furtivement son paquet à la boîte voisine et attendu la réponse “ poste restante chez la concierge. ”

On eut beaucoup de peine à lui faire comprendre que le petit Jésus ne correspond avec personne, et qu'il ne reçoit point les lettres même affranchies.

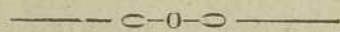
—Mais pourquoi avais-tu mis deux timbres de vingt-cinq centimes, demanda le père en souriant, tu sais pourtant, n'est-ce pas, que l'affranchissement pour Paris et la province est de quinze centimes.

—Oui, repartit l'enfant, sans relever la tête et avec une naïve conviction, mais le ciel c'est l'étranger.

Henri a reçu une autre pièce de vingt sous pour remplacer celle qu'il a dépensée, avec la promesse que le petit Jésus, qui voit tout, sait tout, et n'a nullement besoin d'être renseigné, saura lui donner de ses nouvelles en temps opportun. Henri, confus de sa mésaventure, s'est consolé sur cette promesse qui se réalisera sans doute ; néanmoins il garde rancune à l'administration des postes qu'il considère comme suspecte, et il est persuadé maintenant que le secret des correspondances est violé.

S'il devient jamais député, ou seulement sénateur...

Armand DUBARRY.



LA SALLE D'ASILE DES SOEURS DE LA CHARITÉ

En Allemagne, on appelle *Kindergarten* (littéralement *jardins d'enfants*) les établissements scolaires destinés à la première enfance. Nous les appelons ici des salles d'asile ;

les Belges leur donnent le nom d'*écoles gardiennes* ; les Anglais ont adopté le mot allemand sans le traduire. Nous allons dire quelques mots sur l'utilité de ces écoles. Disons d'abord que dans tous les pays de l'Europe elles sont très nombreuses aujourd'hui. De fait, elles font partie de l'organisation pédagogique, et on en trouve non seulement dans toutes les villes, mais même dans tous les villages de quelque importance.

Il a fallu surmonter bien des obstacles, dissiper bien des préjugés pour en arriver là, mais le temps et les résultats obtenus ont eu raison de toutes ces difficultés. On ne doit pas oublier que les méthodes d'aujourd'hui sont bien supérieures à celles qu'on employait autrefois. Dans les méthodes nouvelles on tient mieux compte de l'âge, des dispositions naturelles et des besoins réels de l'enfant.

Le premier point à régler, c'est le bien-être matériel de l'enfant. Une salle d'asile doit être vaste, bien aérée et bien éclairée ; le mobilier doit être proportionné à la taille de l'enfant. Quand celui-ci est, assis il doit l'être confortablement. Il faut l'espace nécessaire pour que toute la petite troupe puisse se livrer à des exercices d'ensemble.

Il est indispensable de varier sans cesse les occupations. Les petits élèves ne doivent pas rester debout ni assis trop longtemps, et les *marches* ne doivent pas être prolongées. On ne doit pas leur donner de besogne trop aride, comme répéter par cœur des choses qu'ils ne comprennent pas, faire de longs exercices d'épellation, etc. La sévérité, l'intimidation, les commendements brusques doivent être soigneusement écartés. On doit donner à l'enseignement la forme la plus gaie, la plus agréable possible.

Un enfant, quand il est de bonne humeur, nous surprend quelquefois par son esprit ; mais il ne sait plus que murmurer quand on le soumet à une discipline trop raide, et son talent paraît s'évanouir, quand la joie disparaît. Le jeu et le mouvement sont une nécessité de la nature infantine.

Nous considérons que c'est une grave

erreur d'envoyer de jeunes enfants aux écoles où l'on observe les règles de discipline des élèves plus âgés : le silence, la tranquillité, l'attention, une sorte d'obéissance passive, un travail du cerveau.

Dans les salles d'asile bien organisées, les occupations auxquelles se livrent les enfants revêtent la forme de jeux et d'amusements. Ils apprennent à compter au moyen de boules qu'ils voient remuer ou qu'ils remuent eux-mêmes. Ce sont presque des jouets.

Les images sont le délice des enfants. On leur montre des gravures représentant des scènes bibliques et on leur en donne l'explication. C'est de l'histoire sainte. Les narrations leur sont faites dans le style simple des contes et sont pleins d'attrait pour les jeunes imaginations. Les prières et les premiers exercices de calcul et d'épellation sont mis en musique. Les petits chantent ces *chansons-là* avec un entrain que ne désavouerait pas une société philharmonique ! On a une foule de petits objets et de dessins au moyens desquels on leur donne des explications sur les choses qui les entourent, tout en enrichissant leur vocabulaire, en les accoutumant à parler correctement et en développant petit à petit leurs jeunes intelligences.

Le nombre des salles d'asiles est encore très restreint dans la province de Québec, mais le pays est jeune et cela viendra avec le temps. Toutefois les amis de l'éducation ne feraient pas mal de pousser un peu à la roue. On a trois ou quatre de ces écoles à Montréal, une à Longueuil, une à Chambly et une à Québec. Elle est tenue par les Sœurs de Charité. Nous engageons les personnes qui n'ont jamais visité cette *petite école* de se rendre compte par elles-mêmes de la manière dont on a soin des petits enfants et dont on les instruit tout en les amusant. Nous pouvons en parler personnellement en connaissance de cause. Deux de nos enfants ont fréquenté cette salle d'asile jusqu'à l'âge de sept ans et un troisième la fréquente actuellement. C'est un grand avantage pour les mères de familles de pouvoir confier leurs jeunes enfants à des mains sûres, et vaquer

plus facilement à leurs occupations qui les mettent dans l'impossibilité de veiller sur l'éducation première des enfants comme on peut le faire dans une école de ce genre. Les premiers jours, les petits trouvent cela un peu étrange, mais cela ne dure pas. Au bout de quelques jours, on ne peut plus les tenir à la maison. Nous parlons ici d'expérience personnelle.

Des raisons incontrôlables ont forcé les Sœurs de fermer la salle d'Asile l'année dernière, et la réouverture n'a eu lieu qu'au mois de novembre dernier. Le nombre d'élèves, à cause de ce contretemps, est plus restreint que par le passé, mais il augmente de jour en jour. Il y a de la place pour un plus grand nombre d'enfants. Aux parents d'en profiter. Nous croyons que notre appel est d'autant plus acceptable que personnellement nous prêchons d'exemple. Nous avons cru de notre devoir de payer aux Sœurs un tribut de reconnaissance en écrivant ces lignes. Il est fort possible que plusieurs parents ne connaissent pas ou ne connaissent que très vaguement cette institution, qui rend certainement de grands services et mérite la sympathie et l'encouragement du public.

Les petits enfants sont admis depuis l'âge de trois ans jusqu'à l'âge de sept ans.

B. L.

LES TRAVAUX DU MÉNAGE

Sous le titre de *l'Enseignement des travaux du ménage* dans les écoles primaires de filles et dans les écoles normales d'institutrices, en Belgique, M. Germain, directeur-général de l'enseignement primaire, vient de publier en une brochure, le rapport qu'il a adressé à M. le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique.

Voici l'appréciation qu'en a fait *l'Emancipation belge* et que nous reproduisons au profit de nos lecteurs, qui nous en sauront gré, nous en sommes sûr d'avance.

Ce rapport est excellent. Il envisage la question sous toutes ses faces, donne des chiffres sûrs, des renseignements puisés aux sources les plus autorisées, empruntés tant à l'étranger que chez nous, et l'utilité d'un pareil travail est tel qu'il devrait sortir des sphères officielles et être mis à la portée du public. C'est à ce titre que nous demandons à M. Germain de vulgariser son intéressant ouvrage et de lui donner une forme qui le mettrait entre toutes les mains. Car la question est des plus importantes et il est temps de sauvegarder une des traditions, une des bases de la famille qui tendent malheureusement à disparaître.

Le mal est de date récente. Presque tous les hommes de trente ans ont été élevés par des mères vaillantes, intelligentes, pratiques, bonnes éducatrices, bonnes ménagères, économes, prudentes, et pas moins belles, pas moins femmes, pas moins "décoratives" que les petites mamans si frêles et si lasses d'aujourd'hui.

En trente ans le sens familial s'est étrangement perdu. Quand on entre dans un jeune ménage, on y remarque un luxe impersonnel, sans atmosphère originale. On se croirait en hôtel garni. Si l'on pénètre à la cuisine et qu'on parvienne à en découvrir le secret, on se figure être dans l'office d'un restaurant. Lorsqu'on analyse la toilette d'une jeune femme ou d'un enfant, ils paraissent eux aussi être habillés en garni. Rien du génie des doigts, du génie individuel particulier à chaque être, à chaque famille ne s'y remarque. On se livre pour toutes ces petites choses, qui devraient être, comme elles l'étaient autrefois, des créations du goût personnel, on se livre à l'ingéniosité, certes très heureuse, du couturier ou de la modiste. Mais cherchez-moi aujourd'hui une robe de caractère, un bébé qui porte dans ses atours charmants le signe de l'aptitude maternelle, cherchez même une femme qui sache tordre ses cheveux à sa façon, inventer un attifement qui soit en harmonie avec sa nature?

Partout c'est l'uniformité : la mode règne,

la cuisine est partout pareille, les meubles, le linge et tout le superflu qui constitue la chaleur, le pittoresque du nid familial, tout cela évoque la fabrique et le marchand.

Les indices sont plus graves qu'on ne le pense. Jusqu'en ce siècle la femme a suivi une marche ascendante. Elle était devenue reine et maîtresse et, sans en avoir l'air, elle gouvernait. Aujourd'hui la femme retourne à son animalité,—puisque nous en avons tous une,—la chatte indolente et paresseuse dort, se lisse, et ne fait plus rien.

C'est une décadence visible. Les artifices de la toilette ne parviennent plus même à dissimuler la nullité du fond. En littérature, le personnage de la jeune fille est pour ainsi dire mis à l'index, parce que la fille s'est créé—ou parce qu'on lui a créé—une existence sans caractère.

Au point de vue hygiénique le mal est désastreux. La Faculté de Paris a maintes fois signalé la recrudescence des chloroses et des anémies résultant du manque d'action. Les lymphes inhérents à la nature féminine font leurs ravages et l'énervernement augmente. Avez-vous remarqué la belle et parfaite humeur des femmes qui travaillent et l'apaisement, la quiétude, le repos de celles que l'on voit occupées à quelques-uns de ces délicats travaux de couture qui les rendent si belles, si douces et si calmes ?

Un humoriste se demandait un jour avec effroi : " A quelles choses diaboliques peuvent bien penser les femmes qui font de la couture ? "

Mais elles ne pensent à aucune chose diabolique. C'est pour elles une détente, un apaisement, un recueillement. Regardez leurs traits, c'est une transformation : une créature laide même s'embellit alors de cette beauté souveraine, et en quelque sorte consolente, si merveilleusement rendue dans les tableaux gothiques.

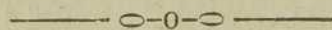
Au point de vue moral l'inactivité est également désastreuse. Quels fils auront de telles mères, qui n'ont aucune expérience, aucune pratique ? Oisives, ignorantes et constamment dupées par le fournisseur, par le

domestique et par elles-mêmes, elles introduisent dans la maison le laisser aller et le gaspillage. Puis, comme le nid n'a aucun attrait, personne n'y demeure. On va au dehors en quête de distractions et de plaisirs. La femme n'a plus d'autorité : c'est une puissance réduite, la fin de la famille.

Maintenant on se figure qu'en ne faisant rien, on s'initie aux belles manières et que l'on s'assimile aux grandes dames. Erreur considérable. Au siècle de la puissance de la femme, au XVIII^e siècle, au temps de la plus exquise galanterie, l'éducation était rigoureuse. Les filles des plus grandes familles de France et d'Autriche faisaient au pensionnat un stage à l'office, un stage à l'infirmerie, un stage à la bibliothèque, un stage à la lingerie, un stage à la chapelle, où elles desservaient comme de simples sujets.

On devenait ainsi une maîtresse de maison experte et brillante, avec un coup d'œil sûr, de la vaillance, de la fermeté et une connaissance détaillée du ménage. Ces maîtresses de maison savaient commander et, parce qu'elles savaient commander, elles étaient admirablement bien servies. Aujourd'hui, avec l'impuissance de la femme est arrivée l'impuissance du serviteur. On disait couramment autrefois : " C'est une femme accomplie, " expression devenue rarissime.

M. Germain indique pour remédier au mal des moyens théoriques efficaces. Seulement ils ne suffiront pas. Pour faire des mères et partant des hommes, il faudra avant tout se retremper dans le courant catholique et demander au sens et au génie chrétien les secrets de cette éducation à laquelle la société doit la famille et tout ce qui en découle ; des femmes respectées et des générations mâles et généreuses.



Bureau des examinateurs catho- liques de Montréal

MEMBRES DU BUREAU :

MM. l'abbé L. W. Leclair, président ;
U. E. Archambault, vice-président ;
l'abbé S. Rouleau,
l'abbé J. Quinlivan,
F. X. Valade,
W. Fahey,
A. D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 13 novembre 1888.

MEMBRES PRÉSENTS :

MM. U. E. Archambault, vice-président ;
l'abbé J. Quinlivan,
F. X. Valade,
W. Fahey,
A. D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS

A C A D É M I E

1ère classe

Dlle Marie-Louise Giroux, français.

ÉCOLE MODÈLE

2me classe

M. Paul-Ernest Smith, français et anglais.
Dlles Sarah-Margaret Daly,
Marie-Louise Martineau, français.
Annie Ryan, anglais.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

1ère classe

M. Joseph-Avila Cléroux, français.
Dlles Sara Pilon, français et anglais.
Marie-Julie Dalphond, français.
Marie-Elodie Poirier, français et anglais.
Marie-Clara St-Arnaud, français.
Philomème Gauthier, do

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

2ème classe

M. Louis-Arsène Robillard, français.
Dlles Alphonsine Brazeau, do
Marie-Alphonsine Lefebvre, do

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Académie.....	1	0	1
Ecole modèle	4	1	5
Ecole élémentaire..	9	7	16
Totaux.....	14	8	22

ÉPREUVES ÉCRITES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dictée française

La loi de la progression

Un prince de l'Orient, grand joueur d'échecs, voulant rémunérer, avec une largesse asiatique, un savant européen qui lui avait enseigné mille secrets merveilleux, l'engagea à désigner lui-même la récompense qui lui conviendrait le plus. Les courtisans s'étaient imaginé que l'étranger allait demander au moins un boisseau de perles. Or, le savant demanda simplement un grain de blé par chaque case d'un échiquier, en doublant toujours depuis un jusqu'à soixante-quatre. Le prince crut devoir se conformer à cette demande : il chargea en conséquence ses trésoriers de faire le calcul. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque ses gens lui rapportèrent que le nombre des grains s'élevait à quatre-vingt-sept quadrillions soixante-seize trillions quatre cent vingt-cinq billions cinq cent quarante-six millions six cent quatre-vingt-douze mille six cent cinquante-six ; et que, pour être en état de livrer cette énorme quantité de grains, il faudrait que le prince

possédât seize mille trois cent quatre-vingt-quatre villes, ayant chacune mille vingt-quatre greniers, dans chacun desquels il y aurait cent soixante-quatorze mesures, et dans chaque mesure trente-deux mille sept cent soixante-huit grains ! Les officiers du palais, qui s'étaient ri naguère de la simplicité du savant, restèrent stupéfaits ; et le roi reconnut pour la première fois que sa puissance était bornée. Il combla l'étranger des présents les plus magnifiques, et le remercia des bonnes leçons qu'il lui avait données.

DICTÉE ANGLAISE

BREAKFAST. TABLE SCIENCE

"What is an object lesson?" said Lucy to her mother, one day after breakfast. "I have reading about one in a book ; and I do not know exactly what it means."

"An object lesson," said her mother, is a lesson which teaches the properties, or qualities, of objects. An object is any thing which you can see, or feel, or taste. A tree is an object ; so is a chair ; so is a slice of bread.

"A lesson about a tree tells you of the properties which distinguish a tree from other things ; of its root, its trunk, its branches, its leaves, its bark ; of the way it grows, and the uses made of its wood. Object lessons teach us to use our senses ; to observe, and compare, and reflect."

"I should like to have some object lessons ; will you be so good as to give me some?"

"I will, my dear daughter, on one condition ; and that is, that you give me your careful attention. You must listen to me with your ears, and give heed to me with your mind."

"I will do so, my dear mother," said Lucy, "and be much obliged to you besides. What object will you teach me about?"

ARITHMÉTIQUE

1. Trouvez la valeur de $\frac{2}{3}$ de $\frac{3}{4}$ de $\frac{1}{6}$ de $\frac{1}{3} \div \frac{1}{8}$?

Rép.— $\frac{2}{9}$.

Opération :

$$\frac{2}{3} \text{ de } \frac{3}{4} = \frac{1 \cdot 2}{1 \cdot 2} = \frac{1}{2}, \quad \frac{1}{2} \times \frac{1}{6} \text{ de } \frac{1}{3} = \frac{1}{2} \times \frac{1}{18} = \frac{1}{36},$$

$$\frac{1}{36} \div \frac{1}{8} = \frac{1}{36} \times \frac{8}{1} = \frac{2}{9}.$$

2. Quelle est la valeur des $\frac{3}{4} + \frac{2}{3} + \frac{5}{6} + \frac{7}{8}$ d'acres de terre à \$12.80 l'acre ?

Rép.—40.

Opération :

$$\frac{3}{4} + \frac{2}{3} + \frac{5}{6} + \frac{7}{8} = \frac{18 + 16 + 20 + 21}{24} = \frac{75}{24} = \frac{25}{8} = 3\frac{1}{8}.$$

$$3\frac{1}{8} \text{ acres à } \$12.80 = \$40.$$

ECOLE M'DÈLE

DICTÉE FRANÇAISE

Le Savoir

Parce que tu viens facilement à bout des devoirs que tu as à faire, il ne faut pas, mon ami, que tu croies savoir tout. Combien de jeunes gens n'as-tu pas souvent vus échouer sur des choses qu'ils avaient crues d'abord les plus simples possible ! Je me rappelle fort bien que toi-même, qui te montres aujourd'hui si présomptueux, tu blâmais ce fol amour-propre qui dépare tant d'aimables qualités. Aussi grands génies, disais-tu, que soient certains hommes, de quelques beaux talents qu'ils soient doués, ils ne devraient jamais oublier que leur intelligence, toute heureuse, toute vaste qu'elle est, ne peut embrasser tous les sujets, toute autre manière de voir ne peut infecter le cœur de la plus insupportable vanité.

—Voilà, je crois, un court résumé du peu de réflexions sages que t'avait inspiré la conduite de quelques-uns de tes camarades, et que je m'applaudissais de t'avoir entendu faire. Au

jourd'hui, il semble que tu vois les choses d'une toute autre façon. Ta lettre nous fait assez connaître que tu te croies au-dessus de tes maîtres mêmes, puisque tu désires quitter au plus tôt cette pension, où, dis-tu, tu n'as plus rien à faire.

Je ne disconviens pas, mon ami, qu'on n'ait vu quelquefois des élèves surpasser leurs maîtres ; mais je doute fort que, quelle que soit ton aptitude ou tes talents, on ait à admirer en toi cette supériorité éminente moins commune qu'on n'affecte de le croire. Quoi qu'il en soit, confie-toi en la sagesse de tes parents ; ils savent, parce que l'expérience le leur a appris, qu'il n'y a pas grand fond à faire sur un jeune homme de seize ans et demi, qui s'abuse lui-même sur la solidité du peu de connaissance qu'il a plutôt ébauchées que mûries. Ce n'est que par de longues études, par des efforts incessants que l'on acquiert complètement ce solide mérite que beaucoup ambitionnent et auquel peu arrivent.

COMPOSITION FRANÇAISE

Sujet : La bataille de Carillon

DICTÉE ANGLAISE

Monument to a Mother's Grave

I followed into a burying-ground in the suburbs of Philadelphia, a small train of persons, not more than a dozen, who had come to bury one of their acquaintances. The clergyman in attendance, was leading a little boy by the hand, who seemed to be the only relative of the deceased.

I gathered with them around the grave ; and when the plain coffin was lowered down, the child burst forth in uncontrollable grief. The little boy had no one left to whom he could look for affection, or who could address him in tones of parental kindness ; the last of his kinsfolk was in the grave and he was alone.

When the clamorous grief of the child had a little subsided, the clergyman addressed us with the customary exhortation to accept the warning

and be prepared, and turning to the child, he added : " She is not to remain in the grave forever ; as sure as, the grass, which is now chilled with the frost of the season, shall spring to greenness and life in a few months, so true shall your mother rise from that grave to another life ; a life of happiness, I hope."

COMPOSITION ANGLAISE

Spiritual Advantages of Catholic Cities

R. H. DIGBY

In a modern city men in the evening leave their houses for a banquet ; in a Catholic city they go out for the benediction. The offices of the Church, morning and evening, and even the night instructions, were not wanting to those who were still living in the world ; and if the intervals were passed in study, or other intellectual exercise, it was a life scholastic and almost monastical. The number of churches always open, the frequent processions, and the repeated instructions of the clergy, made the whole city like a holy place, and were, without doubt, the means of making multitudes to choose the strait entrance, and to walk in the narrow way. There are many who have no idea of the perfection in which great numbers, in every rank of society, pass their lives in Catholic cities, not even excepting that capital which has of late been made the nurse of so much ill.

But wherever the modern philosophy has created, as it were, an atmosphere, that which is spiritual is so confined, closed, and isolated, that its existence is hardly felt or known. The world appears to reign with undisputed possession, and that, too, as of it had authority to reign. And yet there are tender and passionate souls who have need of being unceasingly preserved in the path of virtue by the reign of religious exercises, who, when deprived of the power of approaching at the hour their inclinations may suggest to the sources of grace, are exposed to great perils,

and who perhaps sometimes do incur in consequence, eternal death.

“ Ah me, how many perils do enfold,
The righteous man, to make him daily fall ! ”

House of Prayer, why close thy gates? Is there an hour in all nature when the heart should be weary of prayer? when man whom God doth deign to hear in thee as his temple, should have no incense to offer before thy altar, no tear to confide to thee? Mark the mauners, too, of the multitude that loiters in the public ways of every frequented town. See how it meekly kneels to receive a benediction from the bishop who happens to pass by; and when the dusk comes on, and the lamp of the sanctuary begins to burn brighter, and to arrest the eye of the passenger through the opened doors of churches, hearken to the sweet sound of innumerable bells which rises from all sides, and see what a change of movement takes places among this joyous and innocent people.

The old men break off their conversation on the benches at the doors, and take out their rosaries; the children snatch up their books and jackets from the green in token that play is over; the women rise from their labor of the distaff; and all together proceed into the church, when the solemn litany soon rises with its abrupt and crashing peal, till the bells all tell out their last and loudest tone, and the adorable Victim is raised over the prostrate people, who then issue forth and retire to their respective homes in sweet peace, and with an expression of the utmost thankfulness and joy.

The moderns in vain attempt to account for the difference of manners in these Catholic cities, and in their own, by referring to their present prosperity and accumulation of wealth; these cities in point of magnificence incomparably surpassed theirs, and with respect to riches, they were not superior, for peace was in their strength, and abundance in their towers.

ARITHMETIQUE

1. Combien coûteront 78 quint., 3 qrs, et 12 lbs de sucre à \$11.55 le quintal ?

Rép.—\$910.80.

N. B.—112 lbs pour un quintal.

Solution :

$$\begin{array}{r} \$11.55 \\ 78,3,12 \\ \hline 9240 \\ 8085 \\ \hline \end{array}$$

\$900.90

$$\begin{array}{r} 2 \text{ q.} = \frac{1}{2} \quad 5.77\frac{1}{2} = \frac{8}{16} \\ 1 = \frac{1}{2} \quad 2.88\frac{3}{4} = \frac{12}{16} \\ 7 = \frac{1}{4} \quad 0.72\frac{3}{16} = \frac{3}{16} \\ 4 = \frac{1}{7} \quad 0.41\frac{1}{4} = \frac{4}{16} \\ 1 = \frac{1}{4} \quad 0.10\frac{5}{16} = \frac{5}{16} \\ \hline \end{array}$$

\$910.90

1. Quelle est la valeur d'un billet de \$962 payable dans un an à 4% d'escompte ?

Rép.—\$925.

Solution :

Intérêt de \$1 à 4% pour un an égale \$0.04.
\$1 + .04% = \$1.04, \$9.62 ÷ \$1.04 = \$925.

ALGÈBRE

1. Divisez $a^3 - 3a^2 b + 3a b^2 - b^3$ par $a - b$?

Rép.— $a^2 - 2a b + b^2$

Solutions :

$$\begin{array}{r} a^3 - 3a^2 b + 3a b^2 - b^3 \mid a - b \\ a^3 - 3a^2 b \quad \quad \quad a^2 - 2a b + b^2 \\ \hline - 2a^2 b + 3a b^2 \\ - 2a^2 b + 2a b^2 \\ \hline a b^2 - b^3 \\ a b^2 - b^3 \end{array}$$

2. En ajoutant 10 à un nombre les $\frac{3}{5}$ de la somme seront 66. Quel est ce nombre ?

Rép.—100.

Solution :

$$\begin{aligned} x &= \text{nombre} \\ x + 10 &= \text{nombre augmenté de dix} \\ \frac{3}{5}(x + 10) &= 3 \left(\frac{x+10}{5} \right) = \frac{3x+30}{5} = 66 \\ 3x + 30 &= 330 \\ 3x &= 330 - 30 \\ 3x &= 300 \\ x &= 100. \end{aligned}$$

MESURAGE

1. Combien faut-il de carreaux pour recouvrir une cour de 15 verges de long sur 6 verges de large, sachant que ces carreaux ont 10 pouces de long sur 7 pouces de large ?

Rép. — 1666 $\frac{2}{3}$.

Solution :

$$\begin{aligned} 15 \text{ verges} &= 540 \text{ pouces} \\ 6 \text{ " } &= 216 \text{ " } \\ 540 \times 216 &= 116640 \text{ pouces} \\ 10 \times 7 &= 70 \text{ " } \\ 116640 \div 70 &= 1666\frac{2}{3}. \end{aligned}$$

2. Quelle est la superficie d'un cadran dont le diamètre est de 4 $\frac{1}{2}$ pieds ?

Rép. — 15.90435 pieds.

Solution :

$$4\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{2} = 20\frac{1}{4}, \quad 20\frac{1}{4} \times .7854 = 15.90435.$$

A. D. LACROIX,
Secrétaire.

HYGIÈNE

LES BOISSONS

De toutes les boissons, la plus commune, celle dont l'homme consomme la plus grande quantité, et que la nature a pris soin de lui fournir en abondance, c'est l'eau.

L'homme ne vivrait pas un instant sans air, ou sans azote, ou sans carbone, vous le savez. Mais il ne vivrait pas davantage sans eau. L'eau est l'élément absolu, indis-

pensable de la vie. Dans un petit garçon de 40 kilogramme, comme l'un de vous, savez-vous combien il y a d'eau ? Je suis sûr que vous ne devineriez jamais. Eh bien ! il y en a trente kilogrammes ! L'eau forme les trois quarts de notre poids !

C'est l'eau qui rend vos joues, vos mollets toutes vos chairs molles et élastiques. Sans eau, elles seraient dures et sèches comme du bois.

Sans eau votre corps ne vivrait pas. Le corps d'un être vivant nous l'avons dit, est en somme toujours en train de se démolir et de se rebâtir, à la fois. Il se détruit, il s'use d'un côté, mais il se refait de l'autre. Croyez-vous que ce mouvement constant, perpétuel de destruction et de reconstruction pourrait se faire si ce corps était dur, sec, serré comme le métal sur le bois ? Non pas. Ce mouvement ne peut se faire que si le corps est demi-liquide. La vie n'est possible qu'avec une certaine proportion d'eau.

Aussi voyez ce qui arrive quand la vieillesse approche et que la vie commence à s'épuiser. L'eau s'en va du corps. Les chairs se dessèchent, se ratatinent, tout le corps diminue de volume et d'élasticité, toute la machine devient raide, dure : c'est que le mouvement de la vie doit bientôt s'arrêter, et qu'alors l'eau n'est plus nécessaire et s'en va.

Cette eau qui est en nous, se renouvelle sans cesse ; elle disparaît de notre corps et s'échappe de bien des façons. C'est elle qui constitue en grande partie l'*urine*. C'est elle qui perle à la surface de nos membres quand nous sommes en *sueur*. Lorsque vous souflez sur un miroir, cette buée qui le ternit, c'est encore l'eau de votre corps qui s'évapore avec l'air de la respiration.

De toutes ces façons différentes, nous en perdons *en moyenne* un litre et demi par jour. Je dis : en moyenne, car cela dépend de la température, du travail, du régime, etc. Le moissonneur, qui ruisselle de sueur sous l'ardent soleil de juillet en perd lui quatre, cinq fois plus que l'oisif, qui se tient à l'ombre et s'épargne toute fatigue.

C'est donc en moyenne un litre et demi d'eau qu'il faut boire par jour. Seulement, remarquez qu'il y a déjà de l'eau dans la plupart de nos aliments, dans la viande, dans le pain, dans le lait, le vin, le bouillon. Il n'est donc pas besoin de boire un litre et demi d'eau pure. Un litre suffit amplement.

C'est une grande faute que de boire plus d'eau qu'on n'en perd. Cette eau inutile ne sait où sortir, et finit par s'échapper à travers les intestins sous la forme d'une violente diarrhée.

C'est une plus grande faute. — chers enfants, je dis cela pour vous — de boire une grande quantité d'eau froide quand le corps est tout en sueur. Cette masse de liquide glacé, introduite subitement dans l'estomac, le gèle, le paralyse, supprime la sueur, enfin produit un bouleversement qui peut entraîner la mort. Ne l'oubliez pas, chers petits, et, dans cette saison, quand vous avez chaud et que vous êtes à portée d'une source fraîche, attendez que la sueur ait séché, que votre corps soit rafraîchi, et même alors, ne buvez que modérément.

Toutes les eaux ne sont pas également bonnes à boire, ou, comme on dit, *potables*.

Tout d'abord pour qu'une eau soit potable, il faut qu'elle soit propre et limpide. Si elle ne l'est pas, il faut la *filtrer*. Rien n'est si aisé que de fabriquer soi-même un excellent filtre, à l'aide duquel on peut impunément boire, si on est contraint, de l'eau trouble ou malpropre. On dispose, au fond d'un tonnelet, quatre couches alternatives de gravier fin et de charbon de bois concassé. On verse dans le tonnelet l'eau malpropre. Elle filtre lentement à travers le charbon et le gravier, qui retiennent toutes les impuretés, et elle sort pure et bonne à boire.

Cette précaution ne suffit pas, si l'eau contient, outre les malpropretés ordinaires, quelques germes de maladie, si par exemple elle provient d'une source où se sont désaltérées des personnes atteintes de maladie contagieuse, si on y a lavé des linges ayant touché ces personnes, et surtout si on y a jeté leurs déjections. Dans ce cas, si l'on est

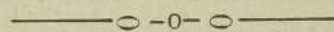
absolument obligé de boire de cette eau, il est indispensable de la faire d'abord bouillir et de la laisser refroidir avant de la boire. La chaleur de l'ébullition tue tous les germes dangereux, et l'on peut se désaltérer ainsi sans crainte avec de l'eau provenant de sources suspectes.

Mais retenez cette règle générale. Quand vous entendrez dire que dans une maison voisine d'un puits, ou d'une source, ou d'un ruisseau, il y a une personne atteinte de quelque mal dangereux et contagieux, allez chercher l'eau ailleurs, bien loin de là, dusiez-vous y prendre quelque peine.

Il y a des eaux de source qui cuisent très mal les légumes, et dans lesquelles le savon fond malaisément. Ne buvez pas de ces eaux. Elles contiennent une petite quantité d'une substance analogue au plâtre qui les rend lourdes et indigestes. Si vous êtes réduits à en faire usage, ajoutez-y une pincée de *carbonate de soude* par litre : cela corrigera tant bien que mal cet inconvénient.

Par les grandes chaleurs de juillet et d'août, on a très soif. Les petits enfants, surtout, qui ne ménagent guère leurs jambes ni leurs bras, ont sans cesse envie de se désaltérer.

Par conséquent, buvez peu d'eau pure. Mélez l'eau que vous buvez d'un peu de vin, ou de vinaigre. Et encore, buvez-en avec mesure.



NOS GOUVERNEURS

Les gouverneurs du Canada, sous la domination française, furent :

1540, Jean-François de la Rocque, Sieur de Roberval ; 1598, le marquis de la Roche ; 1612, Samuel de Champlain ; 1635, Marc Antoine de Bras de fer Châteauford ; 1636, le Chevalier de Montmagny ; 1648 et 1657, le Chevalier d'Ailleboust de Coulonge ; 1651, Jean de Lauzon ; 1656, Charles de Lauzon Charny ; 1658, le vicomte de Voyer d'Argenson ; 1661, le baron du bois d'Avangour ;

1663, le Chevalier de Soffray Mézy ; 1763, Alex. de Proville Tracy ; 1665, le Chevalier de Courcelles ; 1672 et 1689, le comte de Frontenac ; 1682, le sieur de la Barre ; 1685, le marquis de Denonville ; 1699, le Chevalier de Callières ; 1703, le marquis de Vaudreuil ; 1726, le marquis de Bauharois ; 1747, le comte de la Galissionière ; 1749, le marquis de la Jonquière ; 1752, le marquis de Quesne de Menneville ; 1755, le marquis de Vaudreuil Cavagnal.

C'est en 1763 que le Canada fut cédé à l'Angleterre. Voici la liste des gouverneurs anglais que nous avons eus depuis lors jusqu'à la Confédération ; 1765, le général James Murray ; 1766 et 1785, le général sir Guy Carleton (lord Dorchester) ; 1773, le général Frédérick Haldimand ; 1797, le major-général Prescott, 1808, Sir John Craig ; 1811, Sir Geo. Provost ; 1813, Sir Gordon Drummond ; 1816, Sir John Cope Sherbrooke ; 1818, le duc de Richmond ; 1819, Sir Peregrine Maitland ; 1820, le comte de Dalhousie ; 1828, Sir James Kempt ; 1830, lord Aylmer ; 1835, lord Gosford ; 1838, le comte de Durham ; 1838, Sir John Colborne (lord Sexton) ; 1839, l'hon. Poulett Thompson (lord Sydney) ; 1842, Sir Chs. Bagot ; 1843, Sir Chs. Metcalfe ; 1845, le comte de Cataraugus ; 1847, le comte d'Elgin ; 1855, Sir Edmund Walker Head ; 1861, lord Munck.

Depuis la Confédération, les gouverneurs du Canada ont été : 1867, le vicomte Monck ; 1868, lord Lisgar (sir John Young) ; 1872, lord Dufferin ; 1878, le marquis de Lorne ; 1883, le marquis de Lansdowne et lord Stanley de Preston, 1888.

NÉCROLOGIE

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Gabriel Labonté, ancien instituteur, à l'âge de 69 ans ; il a succombé à une inflammation d'intestins, le mercredi 9 janvier, après quelques semaines de cette cruelle maladie.

M. Labonté était un des vétérans du corps enseignant, un de ses sujets les plus dignes et les plus vénérables, pendant toute sa carrière d'instituteur, qui a duré plus de 40 ans. Il a débuté à Québec, sous le nom de Frère Basile, des écoles chrétiennes, ayant enseigné à l'École des Glacis, en 1846, sous la conduite du regretté T. C. Frère Zosime, supérieur, dont il avait toute la confiance. Après sa sortie de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, M. Labonté enseigna successivement au collège de Terrebonne, où il comptait parmi ses élèves les honorables MM. Chapleau et Taillon ; à St-Antoine de Tilly, sa paroisse natale, pendant un grand nombre d'années ; à St-Ferdinand d'Halifax, enfin à St-Roch Nord. Il demeurait depuis quelques années à l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, vivant d'une petite pension qu'il recevait de l'ancienne Caisse des instituteurs.

Pendant les années qu'il passa dans l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, M. Labonté y avait pris des habitudes d'ordre, un fond de piété et de sagesse, y ayant été soumis aux règles si sages et si absolues du bienheureux J.-B. de la Salle ; dans le monde, il fut à peu près le même : édifiant par les mêmes pratiques religieuses et observant avec fidélité son règlement de vie. Il était membre du Tiers-Ordre, et appartenait à la Fraternité de St-Sauveur de Québec.

M. Labonté laisse une épouse inconsolable à qui nous présentons nos plus sincères condoléances.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de l'Ange-Gardien. — *Communiqué.*

PENSÉES

[POUR L'ÉVANGÉLINE.]

L'espérance est un emprunt fait au bonheur.

—

Tout le monde veut avoir un ami ; personne ne s'occupe d'en être un.

RECUEIL
DE
LECONS DE CHOSES

*à l'usage des Écoles Primaires, Modèles et Académiques,
des Collèges, Couvents, etc., etc., etc.*

Par **J. B. CLOUTIER,**

Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de "l'Enseignement primaire."

Ce livre est indispensable à tous les instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au désir du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome J. B. Rolland, Beauchemin et Valois, à Montréal.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

Revue par J. B. CLOUTIER

DEVOIRS GRAMMATICaux

PAR LE MÊME

MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE

OU LE

PREMIER LIVRE DES ENFANTS

PAR LE MÊME

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, et sont en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.